AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C5050
FR0000073272-FS1318

18 novembre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SAFRAN

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 18 novembre 2020, la société The Children's Investment Master Fund[1] (7 Clifford Street, London W1S 2FT, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 12 novembre 2020, le seuil de 5% du capital de la société SAFRAN et détenir individuellement 21 245 851 actions SAFRAN représentant 36 410 294 droits de vote, soit 4,97% du capital et 6,52% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SAFRAN sur le marché.

À cette occasion, la société TCI Fund Management Limited[3] (7 Clifford Street, London W1S 2FT, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, n'a franchi aucun seuil et détient, au 12 novembre 2020, pour le compte desdits clients et fonds, 22 372 023 actions SAFRAN représentant 37 536 466 droits de vote, soit 5,24% du capital et 6,72% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
The Children's Investment Master Fund	21 245 851	4,97	36 410 294	6,52
CIFF Capital UK[4]	1 126 172	0,26	1 126 172	0,20
Total TCI Fund Management Limited	**22 372 023**	**5,24**	**37 536 466**	**6,72**

[1] Société dont l'« *investment services provider* » TCI Fund Management Limited est une« *private limited company* » enregistrée au Royaume-Uni et contrôlée par M. Chris Hohn, qui ne détient pas directement ou indirectement d'autres actions SAFRAN que celles faisant l'objet de la présente déclaration. La société The Children's Investment Master Fund a le pouvoir d'exercer les droits de vote attachés aux actions déclarées.

[2] Sur la base d'un capital composé de 427 235 939 actions représentant 558 310 561 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[3] « *Private limited company* » enregistrée au Royaume-Uni et contrôlée par M. Chris Hohn, qui ne détient pas directement ou indirectement d'autres actions SAFRAN que celles faisant l'objet de la présente déclaration. TCI Fund Management Limited est un « *investment services provider* » qui agit pour le compte de The Children's Investment Master Fund et CIFF Capital UK et a le pouvoir d'exercer les droits de vote attachés aux actions déclarées.

[4] Suite au transfert de la participation de Talos Capital DAC à CIFF Capital UK.